

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4048 - Jeudi 20 Janvier 2022 - Prix : 200 Fc

CAN-2021

Victoire historique pour les Coelacanthes



VISITE À MORONI DU DÉPUTÉ SAÏD AHAMADA

La chambre franco-comorienne au cœur des échanges

L'Uccia a reçu dans ses locaux le député français Saïd Ahamada en présence de nombreux opérateurs économiques. Cette rencontre avait comme objectif de discuter en particulier sur la mise en place d'une chambre de commerce Franco-Comorienne, le retrait de Maersk mais aussi sur les projets financés par la France à hauteur de 150 millions d'euros pour le développement des Comores.

L'Union des Chambres des Commerce a reçu mardi 18 janvier, le député français d'origine comorienne Saïd Ahamada, en présence des opérateurs économiques. Plusieurs sujets ont fait l'objet de cette rencontre, notamment la question de la mise en place de la chambre de commerce franco-comorienne, le retrait de la société Maersk et les projets financés par la France à hauteur de 150 millions d'euros. À la sortie de cette réunion, la présidente de la nouvelle Opaco Sitti Djaouharia Chihabiddine a expliqué que la discussion a tourné autour de ces trois grands points. « Nous avons appris aujourd'hui, que sur l'ensemble des

projets dans le cadre de la coopération franco-comorienne d'un montant de 150 millions d'euros, l'exécution est à hauteur de 4 millions sur les 150 millions. Ce qui constitue un motif d'inquiétude, car cela veut dire que la capacité d'absorption au niveau des Comores est tellement faible que ces montants risquent de retourner à l'envoyeur », montre-t-elle.

Il était question aussi de discuter sur des questions de l'exécution des projets de développement, à travers l'AFD, au niveau des Comores. « Il y a plusieurs points de vue mais ce qu'il faut retenir c'est la capacité d'absorption qui est très faible, qui pourrait amener la partie française à faire appel à une expertise extérieure en termes d'entreprise régionale. D'autres ont expliqué qu'il faut au contraire faire le démontage, d'exécution des projets qui associent entreprise comorienne et étrangère de façon à ce qu'il y ait un transfert de compétence et un partage de marché pour des projets d'envergure », poursuit-elle.

De son côté, le député Saïd Ahamada précise que l'objet de cette visite est de prendre le pouls du

secteur économique. L'idée est de voir comment l'on peut échanger, aider les comoriens à mettre de l'huile dans les rouages et de réfléchir sur la création de la chambre de commerce franco-comorienne. « Nous allons signer dans des brefs délais la convention de partenariat entre la chambre de commerce franco-comorienne que je représente et l'UCCIA. Je saisis aussi l'occasion de les informer qu'ils auront bientôt une antenne en France avec une Chambre de commerce comorienne qui leur permettront de vendre en France et puis des français d'origine comorienne d'investir dans des bonnes conditions avec tous les partenaires de la place », souligne ce parlementaire natif de Marseille.

Selon lui, ce financement de 150 millions d'euros doit servir au développement du pays et nous savons qu'il y a des priorités qui ont été données et qu'il faut mettre en place. « Les opérateurs privés sont des forces de propositions. Il s'agit aujourd'hui de voir comment s'approprier et voir ce qu'il faut mettre en place pour le développement du pays », dit-il, tout en rassurant que cette fois-ci, les atouts sont là pour



assurer un bon fonctionnement de cette antenne en France.

Quant au président de l'Uccia Ahmed Chamsoudine, il s'agit là une chance énorme d'avoir le député Saïd Ahamada à l'assemblée française. Cela va faire en sorte que le partenariat avec la France sera fructueux. « Nous avons eu à discuter plusieurs points parmi lesquels l'actualité qui touche le secteur maritime. Ce qu'il faut savoir c'est

que Saïd Hamada a toujours apporté son aide, sur la difficulté que nous avons avec CGMA. Il y a aussi le problème de Maersk, nous avons proposé qu'il soit notre porte-parole avec ces compagnies en vue de les sensibiliser. Nous avons aussi abordé le côté expertise de la diaspora et notre discussion était riche et fructueuse », rassure-t-il.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

Une foire sur « les merveilles de Mohéli » se prépare

La chambre de commerce d'industrie et de l'artisanat de Mohéli (CCIAM) organise une foire du 31 janvier au 02 février. Les artisans de l'île se sont, de ce fait, réunis samedi dernier au siège de la CCIAM pour une concertation et sensibilisation sur l'importance ainsi que la portée de cette foire.

C'est sur le thème « les merveilles de Mohéli » que la CCIAM compte organiser une foire de 3 jours, du 31 janvier au 02 février de cette année. Le but est de faire la promotion des produits locaux et le partage du savoir faire dans l'optique de pro-

mouvoir l'activité économique dans l'île à travers la promotion de l'entreprenariat et la valorisation de l'esprit d'entreprise. C'est une activité qui vise également à promouvoir les produits de l'île et favoriser l'échange de savoir-faire entre les opérateurs économiques.

Pour la réussite totale de ce forum, la CCIAM a convié le week-end dernier les artisans de Mohéli dans une réunion de concertation et de sensibilisation sur l'importance ainsi que les bénéfices de cette foire. Il est également question de les sensibiliser sur le choix des cibles. Ils sont entre autres, les créateurs, les acheteurs nationaux, les artisans, les organismes ainsi que les institutions impliquées dans le développement des échanges culturels,

économiques des îles, les particuliers, les étudiants, le public et autres.

« Ce forum a comme objectif de promouvoir les produits de l'île, faire la promotion des opérateurs économiques et de partager le savoir-faire, mais également de créer un espace de rencontre pour les opérateurs économiques, tout en incitant une consommation locale », avance Nafoudine Bounou Abasse, membre du CCCIAM.

Les bois sculptés, la poterie, la vannerie, la confection dont la broderie, le nambawani, les bon-

nets traditionnels comme les kofia ainsi que les petites unités de production et de transformation comme la vanille, les huiles essentielles, les épices locales et autres sont tous appelés à être au rendez-vous tout comme la gastronomie comorienne. L'horticulture et l'art de la musique traditionnelle, selon les organisateurs, seront aussi proposés par la CCIAM à ce grand rendez-vous.

Riwad



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Projet Intégré de Développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) vient d'annuler deux avis d'Appels d'Offres n° 4046 publiés le mardi 18 janvier 2022 pour la réhabilitation de 11,90 km et de 4 km des pistes rurales jusqu'à nouvel ordre.

ELECTRICITÉ

Quand les nouveaux abonnés auront-ils leurs compteurs ?

Alors que le mois de ramadan s'approche, les nouveaux abonnés de la Sonelec sont toujours en attente de leurs compteurs. Cela fait presque sept mois que les clients de la société nationale d'électricité les attendent. Ils sont plus de mille foyers à avoir déjà payé leur branchement.

Le directeur de la Société nationale d'électricité des Comores (SONELEC) n'arrive pas à tenir ses promesses. Dans une conférence de presse tenue le

16 novembre 2021, le patron de la Sonelec Soilihi Mohamed Djounaid avait promis que le problème devrait être résolu le mois de décembre 2021. « On a lancé donc un appel d'offre pour six marchés. Parmi eux, la fourniture du matériel de branchement. On a déjà des retours, bientôt on aura le matériel et les branchements reprendront », avait rassuré le patron de Sonelec le mercredi 17 novembre 2021. Une promesse non tenue car ces nouveaux abonnés sont toujours en attente de leurs compteurs. Ils sont

1000 clients qui ont déjà payé leurs branchements et qui commencent à perdre patience au bout de 7 mois d'incertitude.

« Après les formalités administratives, je croyais que là c'est bon. Pourtant non, jusqu'à présent on n'a pas fait le branchement. Je suis allé trois fois pour savoir, c'est toujours la même réponse : ils vont venir. Et ça fait des mois que j'attends. La société ne parvient pas à honorer ses engagements. J'ai entendu dire qu'elle n'a pas le matériel nécessaire pour effectuer le branchement. Je

me demande pourquoi, le service commercial nous fait payer pour ça. Ce n'est pas normal et c'est inacceptable », témoigne avec tristesse une dame qui attend son branchement, avant d'ajouter que « dans deux mois, ça sera le mois de ramadan. On ne peut pas vivre sans l'électricité. Espérons que d'ici là, le problème sera réglé ».

Pareil pour un autre client très en colère de cette situation. « Si je savais qu'elle n'était pas capable de faire le branchement, je n'aurais pas dû payer. Je dois attendre jusqu'à

quand exactement ? La société n'a même pas une réponse à nous donner. C'est triste, la seule société d'état n'a pas de matériel de branchement », déplore un autre client qui attend impatiemment son raccordement au réseau électrique. Et ce n'est pas tout, ces derniers temps, la SONELEC n'arrive pas à couvrir les besoins de la population en matière de fourniture d'électricité, et les délestages ont repris depuis plusieurs semaines.

Nassuf Ben Amad

POLITIQUE

Razida : " Une opposition ça ne se fabrique pas "

Alors que le chef de l'État affirme que personne n'a le monopole de l'opposition pour dire qu'avec ou sans elle le dialogue inter-comorien aura bel et bien lieu, Ibrahim Abdourazak alias Razida, porte-parole de la coalition de l'opposition lui envoie des piques.

Au lendemain de la conférence de presse du chef de l'État, au cours de laquelle il a fait comprendre que le dialogue inter-comorien aura lieu comme prévu à partir du 28 février avec ou sans la participation des principaux partis de l'opposition, le porte-parole de cette dernière monte au créneau. Dans un entretien téléphonique avec La Gazette des Comores, Ibrahim Abdourazak célèbre sous le

surnom de Razida, a d'abord montré que l'opposition reste fermement attachée à sa stratégie sur ce qui est des préalables, à savoir la libération des prisonniers politiques entre autres.

Cette stratégie soulignons-le est décrite aussi bien par le chef de l'État que par l'Union Africaine dont une mission spéciale était dépêchée à Moroni en septembre de l'année dernière. En effet, Azali Assoumani comme l'UA voudraient que tous les sujets soient débattus lors du dialogue et non avant. Mais l'opposition, elle, n'en a cure au risque de refaire la politique de la chaise vide qui peine à prouver son efficacité. « Nous estimons que c'est la meilleure solution pour parvenir à un dialogue serein. Il ne faut pas qu'on nous roule dans la farine pour qu'au final



on nous dise que nous étions là », s'explique Razida.

Au sujet de la tenue du dialogue avec ou sans la coalition de l'oppo-

sition, son porte-parole rebondit : « Une opposition ça ne se fabrique pas. En tout cas pas du jour au lendemain. L'on ne peut pas rester dans

son couloir et créer une opposition sinon cela s'appellerait de la dictature », tonne celui pour qui le plus important aux yeux de la coalition, « c'est le peuple ». Rappelons que le parti Orange de l'ex-ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou, une des plus importantes formations politiques du pays et qui a basculé dans l'opposition depuis quelques mois, se prépare pour le dialogue inter-comorien. S'ensuivront sans l'ombre d'un doute d'autres groupements ou personnalité qui se réclament de l'opposition. Lors de sa conférence de presse avant-hier mardi, le chef de l'État a affirmé que la société civile aussi sera de la partie.

Andjouza Abouheir

AFFAIRE DU TRAFIC DE 50 KG DE LINGOTS D'OR

Maître Aicham Itibar recadre le ministre malgache de la justice

L'avocat des deux malgaches interpellés à Moroni dans l'affaire des lingots d'or, Me Aicham Itibar, réfute les propos du ministre malgache de la justice Herilaza Imbiki, selon lesquels ses clients sont poursuivis dans une affaire de drogue. L'avocat estime que le ministre veut tronquer la réalité de la procédure. Et c'est non seulement trahir le secret de l'instruction, mais aussi et surtout empêcher la justice de faire éclater la vérité.

Suite aux déclarations du ministre malgache de la Justice, Herilaza Imbiki, devant la presse malgache poursuivant les deux malgaches à savoir Pacheco Azaly Failaza et Pierre Stenny Andrianantenainambintso dans une affaire de drogue, la défense des deux prévenus n'a pas tardé à réagir. Me Aicham Itibar du barreau de Moroni a démenti les propos du ministre malgache de la justice et estime que ce dernier

veut tronquer la réalité de la procédure. « C'est inadmissible et incompréhensible, déclare-t-il. Le ministre veut tronquer la réalité de la procédure et c'est non seulement trahir le secret de l'instruction, mais surtout empêcher la justice de faire manifester la vérité ».

Et d'ajouter que « c'est un principe de procédure pénale que la procédure au cours de l'enquête et de l'instruction doit demeurer secrète et que toute personne impliquée dans la procédure est tenue au secret ».

Selon cet avocat au barreau de



Moroni, ce secret connaît une exception, c'est l'exercice des droits de la défense. « Et suite aux déclarations du ministre malgache de la justice, Monsieur Herilaza Imbiki, devant la presse malgache soutenant des propos absolument erronés, la défense de mes clients m'oblige à faire ce démenti », indique-t-il. « Comme vous le savez, jamais Pacheco Azaly Failaza et Pierre Stenny Andrianantenainambintso n'ont été arrêtés en possession de drogue, ni même poursuivis en Union des Comores dans une affaire quelconque liée à une saisie de drogue. Ils ne sont poursuivis que pour des faits de contrebande, corruption et tentative d'exportation sans déclaration supposés », précise-t-il.

L'avocat montre par la suite que l'affaire du kilogramme de drogue saisi à Anjouan est une autre affaire, apparue bien postérieurement à l'arrestation de ses clients et sans lien apparent avec ces derniers. « Tronquer la réalité

de la procédure, c'est non seulement trahir le secret de l'instruction, mais surtout empêcher la justice de faire manifester la vérité », souligne-t-il.

Pour rappel, c'était mardi 28 décembre, que la gendarmerie nationale de l'Union des Comores a arrêté trois individus en possession de 50 kilos de lingots d'or à l'aéroport de Hahaya. Les trois comparses dont deux malgaches et un comorien, étaient sur le point de s'envoler pour Dubaï à bord d'un jet privé arrivé du même pays depuis la veille. Deux jours plus tard, l'enquête de la gendarmerie a permis l'arrestation d'autres suspects, dont le directeur général des aéroports des Comores Yasser Assoumani et le douanier Fardi Abodo. Au total, 10 personnes sont inculpées dans cette affaire. Et aux dernières nouvelles, les deux malgaches sont extradés vers le Madagascar pour y être jugés.

Nassuf Ben Amad

SANTÉ

Renforcement de capacités des responsables du laboratoire du CHN El- Maarouf



L'Agence Comorienne de Coopération Internationale (Acci) a débuté le 17 janvier 2022 la première phase de la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités du laboratoire du Centre hospitalier national El-Maarouf (CHN) par des séances de formation en ligne assurées par l'Institut Pasteur de Tunis (IPT), partenaire de ce projet.

Axé dans le domaine de la santé, son lancement a eu lieu le 19 novembre 2021 à l'hôtel Retaj de Moroni entre l'Acci

et l'Agence Tunisienne de Coopération Technique (ATCT). La formation bénéficie entre autres, de l'appui de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui a bien voulu mettre à disposition la salle de formation. Elle regroupe une vingtaine de participants du laboratoire CHN et des agents de l'INRAPE. Elle s'étalera sur deux mois avec deux séances par semaine.

Elle vise notamment à renforcer les compétences des cadres des deux laboratoires afin de leur permettre de lutter contre la propagation du COVID-19 et les maladies

transmissibles.

Pour rappel, l'Agence Comorienne de Coopération Internationale a bénéficié en février 2021 d'un appui technique de la Banque Islamique de Développement (BID) pour renforcer ses capacités institutionnelles et organisationnelles. La BID a choisi ATCT comme partenaire technique, vu son background en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire, d'accompagner techniquement, institutionnellement l'ACCI.

Mmagaza

VICTOIRE DES CŒLACANTHES

L'ambiance était électrique jusqu'au petit matin dans Fomboni et ses environs

Dès le dernier coup de sifflet marquant la victoire historique des cœlacanthes contre les black stars, les rues de Fomboni comme celles de plusieurs grandes villes du pays et d'ailleurs étaient envahies par des milliers de supporters. Une foule en liesse se déchaînait jusqu'au petit matin.

Ce mardi soir, les hommes d'Amir Abdou ont marqué l'histoire du football comorien en remportant la première victoire de la CAN lors de leur troisième match de la phase de poule du groupe C. Et ce, sur un score de 3 buts à 2 face aux black stars de Ghana. Cette victoire historique pour le pays a créé une ambiance euphorique dans les rues de Mohéli comme partout dans l'archipel et de des pays où se trouve une communauté comorienne. Certains supporters de cœlacanthes pleuraient de joie.

Le Ghana, un monument du football africain, quadruple vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations et quart de finaliste du mondiale 2010 est vaincu mais aussi éliminé par les cœlacanthes des Comores qui participent à sa première CAN. Une victoire enfin après avoir concédé deux défaites contre le Gabon et le Maroc.

Dans un match fou plein de suspens et de rebondissements après l'expulsion d'André Ayew,

les cœlacanthes sortent victorieux grâce à un but de l'homme du match El Fardou Ben Mohamed et un doublé d'Ahmed Mogni. Une victoire de la délivrance qui a permis aux supporters de se déchaîner dans les rues durant toute la nuit.


De Fomboni à Djoiezi, une caravane musicale suivie d'une danse populaire bien rythmée est spontanément conduite jusqu'à la falaise vers le plateau de Djando. Tous ceux qui se sont endormis ont été réveillés en pleine nuit par l'ambiance nocturne. « Aujourd'hui c'est un grand jour

qui doit s'inscrire dans les annales du football. Nous n'avions pas espoir que les cœlacanthes allaient sortir vainqueurs face au Ghana en plus avec un score de 3 buts à 2 c'est vraiment incroyable », lance un supporter très ému.

Plusieurs hypothèses, selon Soidri Saïd, un commentateur sportif de la chaîne nationale des Comores, permettront aux Cœlacanthes de continuer à rêver un éventuel huitième de finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2022.



Riwad





UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Comores Projet d'Approche globale de renforcement du Système de Santé (COMPASS)

Demande de Cotations N° : 22_01/COMPASS/DCO

Pour

Une offre technique et financière pour la fourniture et livraison de mille deux cent (1200) dépliants, quarante-six (46) Roll up schématisés, quarante (40) Gilets, cent (100) tee shorts, cent (100) casquettes, cinq-cents (500) bâches, mille quatre-vingt-dix (1090) affiches et huit cent soixante-douze (872) planches conseils, dans le cadre du projet COMPASS

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu de l'Association International de Développement (IDA) un fond pour financer le coût du Projet d'Approche Globale de renforcement du Système de Santé "COMPASS" qui a pour objectif d'améliorer l'utilisation des Soins de Santé Primaires « SSP » de qualité, de renforcer les capacités des institutions qui sont essentielles à la qualité des SSP et d'apporter une

réponse immédiate et efficace à une crise ou une urgence admissible.

Dans le cadre de renforcement de la plateforme de santé communautaire, Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce fonds sera utilisée pour effectuer les paiements à titre du contrat portant « la fourniture et livraison de mille deux cent (1200) dépliants, quarante-six (46) Roll up schématisés, quarante (40) Gilets, cent (100) tee shorts, cent (100) casquettes, cinq-cents (500) bâches, mille quatre-vingt-dix (1090) affiches et huit cent soixante-douze (872) planches conseils, dans le cadre du projet COMPASS ».

A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) invite aux soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises à soumettre une offre technique et financière au plus tard

le 25 janvier 2022 à 14 :00 sous enveloppe cachetée, à l'adresse suivante : **coulée, carreaux cassés, en face de CENI, Moroni, Union des Comores avec la mention « Demande de cotation N° 22_01/COMPASS/DCO au secrétariat du COMPASS**

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir le dossier de demande de cotation ou des informations auprès du Projet COMPASS à l'adresse ci-dessus de 9 :00 à 16 :00 du lundi au vendredi ou aux adresses mail suivants : apm.compass@gmail.com secretariat.compass@gmail.com copie : moussarpmcompass@gmail.com

Les plis seront ouverts en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture, le 25 janvier 2022, à 14 heures 15min.

Sagesse comorienne

Yahala nayi tsolala pvayi
Qui fait mal
(son lit) couche mal
**Comme on fait son lit,
on se couche**

CAN-2021

Victoire historique pour les Coelacanthes

L'objectif des hommes d'Amir Abdou a été atteint en partie, à savoir éviter la cuillère à bois du groupe C. Une victoire historique d'autant plus qu'elle ouvre aux verts la possibilité de se qualifier pour les 8e de finale pour une première participation en Coupe d'Afrique des Nations.

Il y'avait quelque chose d'histo-rique dans l'air à Garoua cette nuit du mardi 18 janvier 2022. Placés dans le groupe de la mort, les Comores n'avaient rien à prouver, sauf jouer au ballon comme ils ont su le faire tout au long des éliminatoires de cette Coupe d'Afrique des Nations. Après deux défaites contre le Gabon et le Maroc, les verts jouaient leur va-tout contre le Ghana. Logés à Yaoundé depuis le début du tournoi, les Coelacanthes se déplaçaient dans le grand nord pour y affronter les black stars. Le nord nous rappelle une autre rencontre avec ce même adversaire il y'a exactement sept ans. Le 13 novembre 2015 dans le cadre du deuxième tour des éliminatoires de la coupe du monde Russie 2018, les Comores faisaient face aux black stars au sommet de leur art à cette époque. C'est véritablement ce jour-là à Mitsamiouli au nord de la grande Comores que l'équipe natio-

nale des Comores fit son entrée dans l'histoire en tenant en échec le quart-de-finaliste du mondial 2014 malgré un but refusé aux locaux sur un hors-jeu imaginaire.

C'est forcément face à ses mêmes adversaires que les Comores devaient inscrire d'avantage leur légende dans le football continental. C'est forcément dans ce registre historique que les comoriens croient à un destin plus grand encore et un adversaire aussi symbolique que le Ghana. Si les Comores se qualifient, ils affronteront le Cameroun en 8e de finale pour une autre revanche sur l'histoire.

Pour ce match contre le Ghana, Amir Abdou avait laissé son fameux 4-3-3, pour adopter un classique du football, le 4-4-2. Un système qui se transformait en 4-2-4 en phase d'attaque, avec Faïz Selemani et Ahmed Mogni en soutien aux deux attaquants. Si le schéma de jeu proposé créait un déséquilibre dans les phases défensives, il permettait à l'équipe de procéder par des attaques placées (contre-attaque). C'est dans l'une de ses phases de jeu qu'Ibroihim Youssef Djoudja trouve sur une passe millimétrée El Fardou à l'entrée de la surface de réparation du Ghana. L'attaquant de l'étoile rouge de Belgrade ne s'est pas fait prier

pour ajuster d'un tir magistral du pied gauche le portier ghanéen pour une ouverture du score à la 4ème minute.

Après l'ouverture, le Ghana a appuyé sur l'accélérateur pour chercher à recoller au score. L'alignement de la défense comorienne empêchait les attaquants adverses de pénétrer dans la surface de réparations. C'est donc par des tirs en dehors de la surface que le Ghana essayait de trouver la faille. C'est d'ailleurs sur une énième tir de loin relâché par Ben Boina qu'André Ayew a voulu en profiter qu'il a déboîté l'épaule du gardien comorien. Une action qui a valu au capitaine du Ghana un carton rouge dès la 24e minute. Malgré cette infériorité numérique, le Ghana avait le contrôle du jeu. Après l'ouverture du score, les Coelacanthes ont reculé en laissant le contrôle et donc la possession à leurs adversaires. Malgré cette nette domination, le Ghana ne parviendra à trouver la faille dans cette première période. Au retour des vestiaires, les black stars ont appuyé sur l'accélérateur mais, la vigilance de Ali Ahamada qui a remplacé Ben Boina a anéanti leurs tentatives. Avec un joueur en moins, les ghanéens laissaient trop d'espace dans le repli défensif ce qui n'était pas pour déplaire aux

Coelacanthes.

Sur une attaque placée, le ballon est parvenu à Ahmed Mogni dans la surface ghanéenne. Après avoir donné le tournis à son adversaire, le joueur du FC Annecy est parvenu à se retourner pour envoyer un puissant tir du pied gauche dans la lucarne de Wollacott qui n'avait que ses yeux pour constater les dégâts. Ne s'avouant pas vaincus, les quadruples champions d'Afrique ont poussé jusqu'à cette 64e minute. Après une mauvaise sortie du gardien comorien, Boakye d'une tête imparable est parvenu à réduire le score. Trop dans le reculoir, les verts ont donné le bâton pour se faire punir. Une chose que les ghanéens ne se sont pas fait prier pour en profiter. Profitant des errements défensifs des comoriens, le Ghana

est revenu à la marque grâce au défenseur Djiku à la 77e minute.

Une vague de panique et un sentiment d'impuissance ont commencé à s'installer dans l'esprit des joueurs d'Amir Abdou qui ont vu leur avance de 2 buts fondre comme peau de chagrin. Mais comme c'était écrit dans les tablettes que la victoire reviendrait aux verts, les verts ont su se relever. Sur un centre de Ben Djaloud venu de la droite, Ahmed Mogni du plat du pied est parvenu à tromper une deuxième fois le gardien ghanéens sur une forêt de jambes. Avec ce score de 3-2, les verts ont fait le gros de leur travail mais, leur qualification dépendra probablement du résultat du match Algérie/Côte-d'Ivoire de ce jeudi.

AS Badraoui

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssef
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Financement : Association Internationale de Développement (IDA)

Financement : Don IDA No D 3820 -KM

AO:2022/02//RCIP/ÉQ/Comdesk
Avis d'Appel d'Offres national

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu en 2018 un Don Additionnel de USD 10 Millions (D 3820-KM) de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la Quatrième Phase du Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants : « **Acquisition des équipements informatiques et audiovisuel relatifs à la gestion des actions de communication des services numériques du Gouvernement (activités e-gouv) au bénéfice de l'ANADEN** ».

2. Le RCIP-4 invite par la présent Appel d'Offres national, qui est constitué d'un seul lot indivisibles, les soumissionnaires éligibles à présenter, sous pli fermé, leurs offres pour la fourniture de services, de matériels et de systèmes, leur intégration technique et l'appui à leur déploiement auprès des utilisateurs. Ces équipements se présentent comme suit : Acquisition des équipements informatiques et audiovisuel relatifs à la gestion des actions de communication des services numériques du Gouvernement (activités e-gouv) au bénéfice de l'ANADEN.

3. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter le dossier d'appel d'offres au bureau du Projet Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) : BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Place Cour Suprême -Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : rcip.procure@gmail.com

4. Un jeu complet de dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non-remboursable de « vingt cinq mille (25 000 KMF) Francs comoriens ».

5. Les clauses des instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres conformes aux procédures spécifiées dans le « Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

6. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus **au plus tard à le 18 février 2022 à 09 heures 00 min**, heure locale-Union des Comores et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un **montant d'un million de francs comoriens (1 000 000 KMF)**.

7. Les offres doivent être valides durant une période de soixante (60) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et **le 18 février 2022 à 09 heures 30 min**, Heure Locale en Union des Comores dans le bureau du Projet Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) : BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Palace Cour Constitutionnelle -Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : rcip.procure@gmail.com

Lancé le 18 janvier 2022

DÉBLOCAGE DES 5 MILLIONS PAR COMORES TÉLÉCOM:

Moya Ntrahafu : "Mieux vaut tard que jamais"

La société Comores Télécom a remis vendredi passé le chèque de 5 millions fc à l'association Moya Ntrahafu, gagnant du concours Mayendreleo ya Miji. Les travaux débiteront la semaine prochaine.

Après quatre mois d'attente, l'association Moya Ntrahafu a reçu ses 5 millions FC de la part de Comores Télécom. Un retard qui inquiétait les porteurs du projet "Eco-Plage Moya". Place à la concrétisation du projet et enterrement des commentaires et débats frivoles. « Étant donné que "Eco-Plage Moya est un projet écotouristique qui crée plus de 3 emplois directs et plusieurs indirects, on peut dire aussi qu'il s'inscrit directement dans le Plan Comores Emergent », indique le maire de la commune, Mohamed Abdou Nassim.



Selon l'animateur principal de l'association, le projet a un objectif économique important et elle n'a pas droit à l'erreur. « Sachant que la commune de Moya est la plus riche en biodiversité marine et terrestre, l'association n'a pas droit à l'erreur sur le chapitre de la communication, de la promotion et la transparen-

ce », souligne Ali Ridjali. Ce dernier fait appel aux médias pour s'impliquer dans une vision commune qui n'est rien d'autre que vendre en dehors de nos frontières ce potentiel touristique offert par la nature.

Moya a trois frontières communales, à savoir celle de Vouani, celle de Nyoumakélé

Nord et celle de la Cuvette. Sur le plan aquatique, la plage de Moya est plus proche de celle de Chiroroni à Nyoumakele, d'où une voie touristique entre Moya et Nyoumakele sud peut s'ouvrir facilement aussi.

« Nous savons aussi que le site des livingstones, le Mont Ntringuy, le Lac Dzilandze

(Dindri) et les deux centrales électriques et les énergie renouvelables, solaire et hydraulique se trouvent dans cette commune. Sur la plage de Moya, on a assisté il y a quelques mois, à la montée des tortues marines. Est-ce que le projet Eco-Plage Moya ne mérite pas d'être financé au-delà de ses limites par le gouvernement », s'interroge un jeune de cette localité.

La joie des habitants est perceptible malgré le grand retard de Comores Telecom. « Mieux vaut tard que jamais. On a déjà mis en place un kilomètre et demi de tuyaux pour la conduite d'eau vers le site du projet », indique Ali Ridjali, avant d'ajouter que « le démarrage officiel des travaux est prévu la semaine prochaine ».

Nabil Jaffar



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Comores Projet d'Approche globale de renforcement du Système de Santé (COMPASS)

Réf. N°2022 /001/COMPASS/AMI

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

1. Le projet d'Approche Globale de renforcement du Système de Santé (COMPASS), financé par la Banque mondiale vient en appui au développement humain aux Comores sur le volet santé.

2. La gestion quotidienne du projet est assurée par une Unité de Gestion de Projet (UGP). Pour compléter l'équipe, le COMPASS invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt et fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des prestations des postes.

• **Recrutement d'un(e) Responsable Insulaire à Ndzuwani.**
• **Recrutement d'un(e) Assistant(e) Fiduciaire Insulaire à Mwali**

3. Qualifications :

3.1. Qualifications requises pour le poste d'un(e) Responsable Insulaire à Ndzuwani :

La présente mission sera réalisée par un consultant national individuel. À cet effet, le consultant doit avoir :

- * Le niveau minimum de BAC +4 en sciences sociales, santé publique, épidémiologie, statistiques ou diplôme équivalent ;
- * Expérience de plus de 5 ans dans le

système de santé publique aux Comores, dont plus de 3 ans à un poste de responsabilité dans les domaines de la gestion de programme de développement ou du renforcement de système de santé ;

- * Expérience avérée en organisation et fonctionnement des services de santé ;
- * Expérience avérée en matière de programmation, mise en œuvre, gestion, suivi et évaluation de projet/programme financée par les bailleurs internationaux ;
- * Bonnes connaissances en Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- * Bonne capacité d'analyse et de rédaction des rapports ;
- * Maîtrise des outils informatiques bureautiques (Word, Excel, PowerPoint ...)
- * Maîtrise du Français parlé et écrit ;
- * Capacité de dialogue et de négociation avec des acteurs nationaux ;
- * Dynamisme, créativité, rigueur, probité.

3.2 Qualifications requises pour le poste d'un(e) Assistant(e) Fiduciaire Insulaire à Mwali

La présente mission sera réalisée par un consultant national individuel. À cet effet, le consultant doit avoir :

- * Diplôme Universitaire (Bac+3) au

minimum en sciences comptables et/ou finances, en administration, en planification ou diplôme équivalent ;

- * Expériences professionnelles réussies d'au moins 3 ans dans un poste similaire,
- * Expériences dans la gestion administrative et financière des projets de développement financés par des bailleurs de fonds internationaux, une expérience dans un projet de la Banque Mondiale serait un atout ;
- * Très bonne connaissance des logiciels comptables. La connaissance du TOMPRO serait un atout,
- * Maîtrise parfaite du Français ;
- * Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ;
- * Méthodique, rigoureux (se), intègre.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références relatifs à ce poste aux adresses électroniques suivantes : apmcompass2022@gmail.com; secretariat.compass@gmail.com Copie : moussarpmcompass@gmail.com ; cordonnateur.compass@gmail.com

OU à l'adresse physique suivante : PROJET COMPASS, Coulée, carreaux cassés, en face de la CENI, Moroni

5. **Composition des dossiers de candidature :**

- * Curriculum vitae détaillé et coordonnées pour contact rapide
- * Lettre de motivation
- * Photocopies certifiées des diplômes et des attestations
- * Certificats de travail
- * Noms, adresses, téléphones de 3 personnes références à contacter
- * Copie de la carte d'identité / passeport

6. **Dépôt de candidature au plus tard le 31 janvier 2022 à 12h00 :**

- * Au Secrétariat du Projet COMPASS, Sis à Moroni Coulée, carreaux cassés, en face de la CENI.

7. **Les Dossiers de candidature sont à envoyer sous plis fermés avec la mention suivante :**

Monsieur le Coordonnateur National du Projet COMPASS
« Manifestation d'intérêt Réf. N°2020 /001/COMPASS/AMI »
Pour le Recrutement du..... (Poste à pourvoir)

Comores Projet d'Approche globale de renforcement du Système de Santé (COMPASS)